

niche occupée par une *Assomption* en sculpture ; c'est, peut-être, un remaniement postérieur à 1761.

10° — Chapelle de Saint-Michel. C'est la première décrite par le P. Bullioud ; elle fut fondée par Lucas et Philippe de Sève, le 15 janvier 1619. On remarque leurs armes à la clef de voûte, qui sont : *fascé d'or et de sable à la bordure componée du même*. La décoration du rétable et de l'autel est analogue à la quatrième chapelle, c'est-à-dire à celle de Forendal ; la toile n'existe plus dans l'encadrement.

11° — Chapelle dont l'ancien vocable ne nous est pas connu. Le rétable est à peu près semblable aux autres ; le coffre de l'autel présente au centre un panneau vide qui devait recevoir quelque motif en bronze dans le genre de celui de la huitième chapelle.

12° — Chapelle dont l'ancien vocable ne nous est pas connu. La décoration du rétable appartient à la fin du xviii^e siècle ; il n'en subsiste plus guère que deux anges agenouillés ; l'autel n'offre rien de remarquable.

Laquelle des première, cinquième, septième et onzième chapelles, dont nous n'avons pu déterminer les vocables, était celle de saint François-Xavier ? En 1703, Claude Virignin, dit Laplante, fut chargé d'en exécuter le rétable. Cet entrepreneur, qui faisait de la maçonnerie et de la marbrerie, était employé, vers la fin de la même année, par le Consulat, à remettre en place les pierres de taille du frontispice de l'Hôtel-de-Ville destinées à la statue de Louis XIV et aux autres motifs qui l'accompagnaient à sculpter par Chabry, lesquelles avaient été posées avec trop de négligence.

La chaire du prédicateur fut exécutée en 1699, sur les plans de Jean Delamonce, peintre et architecte, et inaugurée le jour de Pâques 1700. L'entreprise en fut donnée